



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question écrite n° 80385

Texte de la question

Mme Joëlle Huillier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le rapport de l'Ademe pour un mix électrique 100 % renouvelable. Après 14 mois de travaux, l'Ademe a publié une étude qui évalue les conditions et impacts d'un parc électrique fortement, voire totalement, issu d'énergies renouvelables en 2050. Elle a ainsi pu vérifier la faisabilité technique et économique de ce scénario, y compris dans des conditions météorologiques défavorables (périodes sans vent, vagues de froid, sécheresse). Elle souhaite connaître les suites que le Gouvernement entend donner à ce rapport.

Texte de la réponse

L'étude menée par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), relative à un mix électrique 100 % renouvelable en 2050 a été rendue publique. Elle fait actuellement l'objet de travaux complémentaires destinés à affiner certains aspects techniques en vue de rendre ces conclusions plus complètes, notamment sur les conditions de l'accroissement de la part des énergies renouvelables (ENR) dans le mix électrique. Les conclusions de cette étude permettront d'alimenter utilement les réflexions et décisions du Gouvernement en matière de développement des énergies renouvelables électriques, ainsi que les travaux techniques que le ministère chargé de l'environnement pourra lancer sur les impacts du développement croissant des ENR et leur place dans le mix de production électrique nationale. La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, a d'ores et déjà publié un arrêté prévoyant la programmation pluriannuelle des énergies renouvelables à l'horizon 2023 ainsi qu'un calendrier des appels d'offres.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Huillier](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80385

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4044

Réponse publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6333